



XV^{ème} Législature

Guy Marius SAGNA
Député

Dakar, le 24 janvier 2025

A Monsieur Malick NDIAYE
Président de l'Assemblée
Nationale

Place Soweto, Dakar

Objet : Question écrite

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre à travers la lettre ci-jointe une question écrite adressée au Ministre en charge de l'Education nationale.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Question écrite au Gouvernement

Objet : recrutement de 2000 enseignants

Monsieur le ministre, à travers vous je veux saluer, féliciter et encourager le gouvernement après l'annonce du recrutement de 2000 enseignants dans le cadre du programme spécial de recrutement d'enseignants pour réduire le déficit important en enseignants dans lequel se trouve notre pays. Cela témoigne de l'intérêt que votre gouvernement a pour l'éducation de nos enfants. Bonne continuation !

Monsieur le ministre, quels sont les critères sur la base desquels ces enseignants seront choisis ? Les diplômes ? L'ancienneté ? Les deux à la fois ? Avez-vous élaboré un processus ?

Monsieur le ministre, la représentation parlementaire après vous avoir félicité ne peut que vous encourager à poursuivre la rupture enclenchée avec un processus de recrutement des 2000 enseignants non clientéliste, transparent.

Dans cette perspective, votre département serait bien inspiré de recenser tous les sénégalais titulaires d'un diplôme professionnel d'enseignement souhaitant enseigner et qui ne sont pas agents du ministère de l'éducation nationale pour les recruter directement. Si leur nombre est supérieur à 2000 trouver des critères objectifs de sélection pour en choisir 2000 au besoin par un concours.

Si leur nombre ne fait pas les 2000 enseignants, pour le reste à recruter, organiser un concours afin que l'égalité et la qualité soit au cœur du processus. Les admis pourront être encadrés dans les écoles et les cellules pédagogiques et suivre une formation théorique à distance et les vacances scolaires pourront être mises à profit pour des formations en présentiel et des examens.

Monsieur le ministre, rappeler à vos services qu'il y a des personnes en situation de handicap qui peuvent enseigner.

Monsieur le ministre, quels sont vos options pour le choix des 2000 enseignants?

Guy Marius Sagna

Député de la XV^e législature

